



CSSM

CAISSE DE
SÉCURITÉ SOCIALE
DE MAYOTTE

**Vous êtes affilié(e) à la CSSM
et allez partir en EVASAN ?**



**LA CELLULE DE LIAISON CSSM/CHU
VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS
DEMARCHES ADMINISTRATIVES**

Patients en EVASAN



Le saviez-vous ?

La cellule de liaison CSSM/CHU accompagne les assurés de la CSSM dans leurs démarches administratives pendant leur période de soins hors département.

En cas de difficultés administratives, concernant :

- ▶ Attestation de droits à l'Assurance Maladie
- ▶ Reconduction des droits
- ▶ Affiliation à la Sécurité sociale de Mayotte
- ▶ Demande de rattachement d'enfant
- ▶ Remboursement de frais EVASAN (hébergement, repas...)
- ▶ EVASAN secondaire (vers la métropole)
- ▶ Rapatriement en cas de décès du malade en EVASAN
- ▶ Indemnités journalières (Maladie, Maternité, Accident du Travail, Maladie Professionnelle...)



Vous pouvez solliciter la cellule de liaison CSSM/CHU sur rendez-vous

NOUS CONTACTER



0262 90 57 87 / 0692 57 57 81 / 0639 23 79 66



cssm@chu-reunion.fr



0262 90 51 34



Service social du CHU Félix Guyon (niveau 6)-
97400 St Denis de la Reunion

